

RESTAURATION DU STOCK DE PERCHAUDES DU LAC SAINT-PIERRE CONTRÔLE DE LA POPULATION DE CORMORANS À AIGRETTES

Direction générale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
28 juin 2012



Depuis l'été 2008, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune procède à la **stérilisation des œufs par huilage**, une méthode de contrôle de la population de cormorans à aigrettes nichant sur les îlots rocheux situés au lac Saint-Pierre.

À compter de la fin du mois de juin 2012, et jusqu'à l'automne 2012, il procédera également à des **essais de contrôle par abattage** du cormoran à aigrettes. Ces interventions s'inscrivent parmi les mesures prises jusqu'à maintenant pour favoriser le rétablissement de la perchaude au lac Saint-Pierre, dont la situation est jugée critique.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LE CORMORAN À AIGRETTES ET LE STOCK DE PERCHAUDES?

Parce que son nombre est relativement important et qu'il se nourrit surtout de poissons de petite taille, le cormoran, maintenant bien implanté dans l'écosystème du lac Saint-Pierre, s'avère un prédateur important pour la perchaude. En procédant au contrôle de la population de cormorans nichant au lac Saint-Pierre, le Ministère pose un geste concret en vue d'assurer la protection et la restauration de la perchaude dans le lac Saint-Pierre, dont la population s'est effondrée.

LA MÉTHODE PAR STÉRILISATION DES ŒUFS

La méthode par la stérilisation des œufs par enrobage à l'aide d'une huile non toxique pour l'environnement fait en sorte que les œufs deviennent infertiles. Bien que l'adulte continue d'incuber les œufs, la reproduction du cormoran est annulée. Le taux d'efficacité de cette méthode pour empêcher le recrutement est de 100 %. Elle présente aussi l'avantage de retenir l'adulte sur le site de nidification initial et réduit les risques qu'il se déplace vers d'autres sites, où de nouveaux œufs pourraient être pondus.

LES ESSAIS DE CONTRÔLE PAR ABATTAGE

Il s'agit d'une **action exceptionnelle** pour tenter de diminuer la population nicheuse de cormorans au lac Saint-Pierre, justifiée par l'état critique de la population de perchaudes. En procédant à des essais, le Ministère pourra évaluer l'efficacité, l'applicabilité et les éventuelles répercussions de cette méthode au lac Saint-Pierre. Il profitera aussi de ces essais pour récolter de précieuses informations sur le régime alimentaire du cormoran. L'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre collabore à ce projet, entre autres en surveillant le comportement des cormorans. Elle est appuyée par la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ainsi que par la Fédération des pourvoiries du Québec.

CORMORANS À AIGRETTES : NE PAS DÉRANGER!

La collaboration des citoyens est essentielle à la réussite des interventions de contrôle. Le Ministère demande au citoyen de ne pas s'approcher des œufs, des nids ou des cormorans. En période de contrôle, la destruction des œufs ou des nids, de même que le simple dérangement des oiseaux diminuent les chances de succès des interventions qui sont réalisées par les spécialistes du Ministère. Lors des essais par abattage, le Ministère prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens. Ceux-ci sont invités à collaborer avec lui tout au long des opérations en se tenant éloignés des îlots artificiels.

Pour en connaître davantage sur le cormoran à aigrettes, consulter le site Web du ministère des Ressources naturelles et de la Faune au www.mrnf.gouv.qc.ca . Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction générale de la Mauricie et du Centre-du-Québec à l'adresse mauricie@mrnf.gouv.qc.ca ou par téléphone au 1 866 821-4625.

LE LAC SAINT-PIERRE ET SES RICHESSES FAUNIQUES, UN JOYAU À SAUVEGARDER!